

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18070126

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

19 AVR. 2018

P.O. Le greffier

Greffier



N° d'entreprise : **0846.275.213**

Dénomination

(en entier) : **Syl.Agri**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société en nom collectif**

Adresse complète du siège : **Chôdes - O Stré 4 - 4960 Malmedy**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Transfert de parts sociales - Modification de l'objet social

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 18-12-2017

A l'unanimité, l'Assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts en ajoutant à l'objet social les activités suivantes :

- les travaux de menuiserie générale ;
- le montage des charpentes ;
- le sciage et le rabotage du bois ;
- la fabrication de placages et de panneaux en bois, de parquets assemblés, de charpentes et autres menuiseries ;
- le nettoyage de sites privés et de bureaux.

Ensuite, l'Assemblée prend acte des cessions de parts suivantes en date du 15 décembre 2017 :

- les 5 parts détenues par Francis ANSAY ont été cédées à Carole DELIQUAIRE ;
- 25 parts sociales ont été cédées par Sylvain ROBERT à Sébastien BOUCHA.

Enfin, l'Assemblée générale décide de nommer Monsieur Sébastien BOUCHA comme directeur technique pour le secteur « menuiserie générale ».

L'Assemblée générale accepte la démission de Francis ANSAY comme gérant de la société. Celui-ci ne sera pas remplacé dans ses fonctions.

Déposé en même temps PV dd 18/12/2017

Robert Sylvain
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).